



les écluses sont ouvertes tous les jours.

En Hollande, les écluses et les ponts sont en service complet entre le 15/04 et le 15/10. Certains ouvrages sont payants.

En Italie, navigation possible tous les jours sur les lagunes. Sur le Sile, le Po et le Brenta certains ouvrages observent des jours de fermeture. Ils vous sont signalés dans le Livre du Capitaine.

 **Travaux aux ouvrages**

Certaines voies d'eau observent une période de « chômage » destinée aux travaux d'entretien. Souvent les travaux sont effectués en hiver, parfois ils sont programmés durant la saison de location. Les dates sont définitivement connues début mars. Certains travaux urgents peuvent devenir indispensables au dernier moment. Nous vous invitons à vous informer auprès de nos services de réservation.

 **Crues**

Seules les rivières sont sujettes aux crues de printemps et plus rarement à l'automne. Ces crues peuvent nous contraindre à vous faire naviguer sur canal uniquement ou à changer la base de départ sans entraîner l'annulation du séjour. La rivière Lot et la Baïse sont certainement les plus exposées à ces crues.

Il est nécessaire de se tenir informé de l'état de ces cours d'eau avant le départ.

 **Quelques lacs**

Le Bassin de Thau dans le Sud de la France, le lac Müritz et le Plauer See en Allemagne, les grands lacs d'Irlande et de Pologne ainsi que la Lagune de Venise ne peuvent être empruntés par vent supérieur à force 3 Beaufort. Notre personnel à la base de départ est compétent pour vous informer et vous donner toutes les instructions.

 **Croisière Aller Simple**

Vous trouverez dans le Livre du Capitaine les informations concernant les moyens mis à votre disposition pour récupérer votre véhicule.

Nous attirons votre attention sur le fait que le parcours aller simple est un service supplémentaire qui ne peut être garanti du fait des aléas pouvant en affecter le déroulement.

De ce fait, une croisière aller simple ainsi que son sens peuvent être définitivement confirmés 3 jours avant le départ.

 **Location de vélos**

Les vélos sont confiés au chef de bord sous son entière responsabilité. Ils sont loués en

bon état de fonctionnement, propres et munis d'un antivol. Le chef de bord doit vérifier l'état des vélos lors de leur prise en charge. Seuls les casques pour enfants sont fournis. La location est payable à la base le jour du départ. En cas de perte, vol ou dégradation, le loueur facturera au chef de bord, selon le tarif en vigueur affiché dans la base, les frais de remise en état, réparation ou remplacement du vélo. Le loueur décline toute responsabilité pour tout accident survenu avec un vélo loué ou confié du fait de la mauvaise utilisation ou de l'imprudence de l'utilisateur.

 **Location sans permis**

En France, Locaboat Holidays a reçu l'agrément par les autorités pour la location de ses bateaux sans permis.

Après l'initiation à la navigation et les instructions d'usage, il vous sera délivré un permis pour la durée de votre croisière.

En Hollande, en Irlande et en Italie, aucun permis n'est exigé.

En Allemagne, une vaste région est navigable sans permis. Seuls Berlin et ses alentours, bien que d'une navigation aisée, nécessitent un permis intérieur pour certains pays d'origine. Voir pages Allemagne.

En Pologne, le permis intérieur n'est plus exigé depuis le 1^{er} août 2010.